

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 4 (1928-1929)

Heft: 20

Artikel: La Mobilisation [Fortsetzung]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-711493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cela peut avoir — déduisent ces congés militaires des vacances régulières des employés appelés à un cours de répétition, une école de sous-officier ou une école d'aspirant ; chose plus grave, dans beaucoup de cas le traitement n'est pas payé pendant ces périodes de service militaire. Comment pareille façon d'agir ne décourageait-elle pas des jeunes gens capables d'accepter un grade ? Combien, malgré leur désir de répondre favorablement à l'appel du pays, ne se voient-ils pas contraints de demander une dispense « pour motifs professionnels », leur situation de fortune ne leur permettant pas d'assumer cette charge financière supplémentaire ?

Notre armée perd ainsi, chaque année, des forces qui lui seraient précieuses ; le jour où, en raison de ces circonstances, le recrutement des cadres deviendrait insuffisant, elle se verrait même obligée de faire usage du texte de loi qui lui permet d'**obliger** un soldat à accepter un grade et à faire les services supplémentaires pour son avancement ; mais quels conflits pénibles cela ne provoquerait-il pas ?

M. Constantin propose donc au Grand Conseil de faire figurer, dans la loi cantonale sur la protection du travail, un article garantissant aux employés le droit de faire ces services sans réduction de traitement et sans diminution des vacances normales.

La Chambre de commerce a déjà objecté l'inégalité qui en résulterait entre grosse et petite industrie, la loi genevoise ne pouvant s'appliquer qu'à la seconde. Mais un autre argument s'ajoute à celui-ci pour condamner l'intrusion de la législation dans ce domaine : il est évident que ceux des patrons qui ne pensent à l'armée qu'au jour du danger s'empresseraient, pour s'éviter des charges nouvelles, de laisser de côté des employés soumis au service militaire : ils auraient une tendance invincible à donner la préférence soit à des étrangers, soit à des nationaux dispensés des obligations militaires. C'est le même obstacle qui s'oppose à l'introduction, dans la loi, de dispositions imposant aux patrons le paiement du sursalaire familial : les intéressés engageraient des célibataires ou des hommes mariés sans enfant.

La meilleure solution du problème des congés militaires est celle-là même qui, de plus en plus, est acceptée pour le sursalaire familial : entente patronale créant une caisse générale à laquelle chacun contribue d'après le nombre de ses employés sans considérer s'ils font du service militaire (dans l'autre cas s'ils ont des enfants). Dès l'instant où, en tout état de cause, ils paient la même contribution, **ils ont intérêt à ce que leurs employés en profitent**. Et quelle meilleure école, pour de futurs chefs de bureaux, pour de futurs meneurs d'hommes dans leur profession civile, que celle du commandement militaire ?

A Soleure, déjà, l'expérience a été faite depuis quelque temps et les résultats en sont favorables ; nous avons parlé, ce derniers jours, des projets qui sont en préparation à Bâle et qu'il est question d'appliquer dans le pays tout entier. C'est à nos yeux le véritable, le seul moyen efficace de parer aux inconvénients du mode de faire actuel.

Nous sommes convaincus que les grandes associations patronales comprendront l'intérêt capital qui existe, pour la Suisse, à assurer le bon recrutement des cadres de son armée et à démontrer, à tous nos soldats, que l'exercice de leurs devoirs militaires ne nuit en aucune façon — au contraire — à leur situation professionnelle dans la vie civile. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, c'est l'initiative individuelle, complétée par l'esprit de solidarité et d'entente, qui doit résoudre le problème.

J. M.

La Mobilisation (1915).

Journal d'un soldat du bat. 15 (7me Rég. d'infanterie).

Jeudi 4 mai.

La compagnie passe la matinée à faire des exercices de gymnastique, d'escrime, ainsi que du pas cadencé à une nouvelle allure, beaucoup plus lente que d'habitude. Ce travail est imposé dans le but d'améliorer la tenue du corps, de perfectionner la souplesse des jambes, etc. Cette innovation demande de réels efforts et plusieurs d'entre nous ont vraiment de la peine à y arriver. Lorsque ces exercices lents auront donné de bons résultats, nous reprendrons l'allure ordinaire du pas cadencé, soit 116 pas à la minute. Je dirai, entre parenthèses, que le pas cadencé que nous employons dans les défilés, etc., est un travail très pénible pour le soldat. Je me souviens d'avoir vu des hommes aussi fatigués après un défilé qu'après une journée de marche. Aussi, est-il regardé d'un mauvais œil parmi nous !

Ce matin, notre troisième section est partie dans la direction de Charmoille pour faire des travaux de canalisation dans le lit du cours d'eau régional : l'Allaine. Les trois autres s'adonnent aux exercices mentionnés plus haut, dans la forêt située à la sortie du village d'Asuel.

Les candidats clairons, au nombre de quatre, ont fait des progrès et sont arrivés à de bons résultats. A 11 h. 30, lorsque la compagnie rentre au quartier, ils jouent pour la première fois une de leurs marches pour le défilé. Certes, il y a encore des « canards », mais avec le temps, ils se feront plus rares. Seule dans tout le régiment, notre 3me compagnie a le bonheur de posséder des clairons et c'est avec une bienveillante sollicitude que nos officiers suivent avec intérêt les progrès des nouveaux musiciens. Le soir à 5 heures et demie, appel principal. Après le rapport, la compagnie fait de nouveau un exercice de pas cadencé à l'allure quatre-vingt quinze, avec le concours des clairons.

Il est communiqué que défense est faite et renouvelée d'envoyer aux journaux des articles relatifs à notre besogne, nos travaux de défense, ainsi qu'aux lieux où nous cantonnons. Il est également interdit de se faire photographier sans autorisation et contrôle du cliché. Le major Genoud est parti en congé pour quelques jours et c'est le capitaine Kaelin qui le remplace au bataillon pendant son absence. De nombreuses demandes de congé d'alpage sont adressées à notre état-major. Chacun de nous se préoccupe aussi de la date de démobilisation. Plusieurs d'entre nos camarades ont des travaux urgents qui les attendent à la maison, et ils ne seraient pas fâchés de voir arriver l'heure du licenciement.

Les journaux disent que la ville de Fribourg et le district de la Gruyère ont fait une réception enthousiaste au premier détachement de soldats français malades, prisonniers en Allemagne. Partout, dans les gares d'arrêt, ces soldats furent fêtés avec une grande cordialité. Au nombre de 115, ce premier convoi de prisonniers fut reçu à Bulle par toute la population, qui les acclama et les couvrit de cadeaux et de fleurs. Le Corps de Musique, la Chorale, les Ecoles, le Conseil communal réservaient à ces héros la réception qu'ils méritaient. Ce fut un moment de réconfort pour ces soldats qui avaient si longtemps souffert dans les camps de prisonniers. A l'Hôtel de Ville, M. Despond célébra la bravoure, la patience et l'héroïsme de l'armée française. Il souhaite aux soldats présents une cordiale bienvenue et une convalescence complète en attendant de pouvoir rentrer dans leur pays. Après la collation qui suivit le discours de M. le Syndic, une nouvelle ovation les salua à leur départ pour

les stations de Charmey, de Gruyères et de Montbovon. Des soldats allemands prisonniers en France sont également hospitalisés dans la Suisse allemande.

Vendredi 5 mai.

Ce matin, le réveil est agrémenté de la diane jouée par deux musiciens; c'est une heureuse innovation due à l'arrivée récente d'un nouveau soldat-trompette dans le bataillon. Toute la compagnie, rassemblée une heure plus tard, gravit les pentes raides et fertiles dominant Asuel. Elle suit pendant quelques instants la fameuse et magnifique route des Rangiers. Puis, elle traverse un bois fortement incliné et arrive sur une des hauteurs voisines du sommet des Ordons. Dans le voisinage immédiat, de nombreux pâturages sont occupés par le bétail broutant en paix au son joyeux de ses clochettes. Nos sections passent la matinée à des exercices de perfectionnement et d'entraînement de tous genres. Entre deux exercices, nous admirons le pays qui nous environne. Au loin, nous voyons la plaine française où se balancent deux ballons observateurs; plus à droite, la belle Alsace. De ce côté aussi, nous voyons un ballon captif et au-dessous, sur le sol, des nuages de fumée grossissant à vue d'œil et d'une couleur grisâtre. Ce sont les effets des obus belligérants. Dominant le bruit paisible des clochettes du pâturage voisin, nous entendons derrière nous le tir de nos mitrailleurs et artilleurs à l'exercice dans la région, et devant nous, le tir lugubre et sourd de l'artillerie en guerre. Etranges contrastes: ici, la préparation; là-bas, l'action.

(A suivre.)

Les Troubles révolutionnaires en Suisse (1916-1919).*)

Premiers symptômes d'agitation. — Lénine et Grimm.

Les nations, comme les individus, ont la mémoire courte.

Huit années ont passé depuis 1918. Le souvenir des sombres journées de novembre 1918 et d'août 1929 s'efface déjà dans le lointain. Une grande partie de notre peuple n'a du reste jamais su ou compris, à quelle catastrophe la Suisse avait échappé, à ce moment. Les soldats appelés au service d'ordre, eux-mêmes, n'ont été témoins que d'une petite partie du drame qui se jouait alors. Ils ont fait leur devoir, et beaucoup sont morts sans avoir pu voir en face les adversaires sournois et criminels qui avaient organisé les désordres. On s'est à peine douté que tout l'édifice de nos libertés, élevé patiemment au cours des siècles, à force de luttes et de sacrifices, avait failli s'écrouler dans le sang et le feu.

Et voici que, tout à coup, l'opinion se réveille et se cabre, parce que l'organisateur de la grève révolutionnaire de 1918, le président du comité d'Olten, l'ami de Lénine, risque d'être nommé président du Conseil national.

Pour comprendre l'énormité et l'inconvenance de cette prétention, rien ne peut être plus instructif qu'une récapitulation des faits qui ont précédé et suivi le coup manqué de 1918. Car, dès 1915, l'Internationale rouge a poursuivi, en Suisse, son œuvre de destruction, par la propagande et par l'action directe. L'histoire de toutes ces tentatives de sabotage de nos institutions, de toutes les grèves politiques, de tous les troubles, qui ont éclaté, chez nous, tantôt ici, tantôt là, de 1916 à 1919, est la meilleure démonstration des dangers intérieurs courus par la

Suisse. La guerre mondiale détournait notre attention. En vérité, nous vivions sur un volcan.

Notre pays, d'après le plan élaboré à Moscou et dont nous reparlerons, allait servir de terrain d'expérience aux théories bolchévistes. Le signal de la révolution européenne devait partir de Zurich, pour se propager de là chez nos voisins. La Confédération suisse serait devenue la « république helvétique des soviets ». Les chefs du parti socialiste et communiste suisse, simples jouets entre les mains des agents russes, avaient donné leur adhésion à ce projet.

Le mouvement bolchéviste a son origine dans la conférence de Zimmerwald. Pendant l'été 1915, ce village paisible et retiré de la campagne bernoise donna l'hospitalité aux délégués du socialisme révolutionnaire international. Lénine, Trotsky et Zinoviev y jouèrent un rôle prépondérant. Les délégués suisses étaient Grimm et Naine. Après ce congrès, il se fonda en Suisse une aile gauche socialiste, à tendances nettement communistes. A ce moment, Lénine qui habitait à Zurich, mettait la main sur la presse du parti.

La « Tagwacht » de Berne, la « Jugend » et le « Volksrecht » de Zurich, le « Vorwärts » de Bâle, la « Sentinel » de La Chaux-de-Fonds devinrent les organes attitrés de la violence bolchéviste.

Ce parti extrémiste, issu de Zimmerwald, ne tarda pas à imposer sa volonté et ses doctrines aux socialistes suisses au congrès d'Aarau. Le refus de la défense nationale devint un article de foi. Lénine, Radek, Zinoviev (Apfelbaum), Bronski, Charitanoff, Axelrod, la Balabanoff, Rosa Bloch et l'Allemand Munzenberg dirigèrent, dès lors, la politique du parti. En 1916, Munzenberg entra au comité central, l'Allemand naturalisé Trostel fut élu au Grand Conseil zuricais. Platten, un autre Allemand naturalisé, entra au Conseil national. Les socialistes suisses, contrôlés et dirigés par ces étrangers, acceptèrent aveuglément leur programme basé sur la lutte des classes, la révolution sociale, l'antimilitarisme et la dictature du prolétariat.

Les premiers symptômes d'agitation se montrèrent à La Chaux-de-Fonds, en automne 1916. Les révolutionnaires avaient choisi un dimanche de septembre, le dimanche rouge, pour manifester, dans toute l'Europe, leur attachement au principe de la violence. Le Conseil d'Etat neuchâtelois, craignant des troubles, demanda l'appui éventuel des troupes mobilisées. La 2e division reçut l'ordre de détacher deux bataillons qui restèrent cantonnés aux environs de La Chaux-de-Fonds, mais n'eurent pas à intervenir.

En même temps, le pasteur réfractaire, bolchéviste Humbert-Droz, condamné à six mois de prison pour violation des devoirs de service et défendu par Naine, intensifiait son apostolat anti-militariste.

L'année 1917 est une année particulièrement noire. Aux tristesses de la guerre, vinrent s'ajouter les horreurs de la révolution russe qui eut des répercussions directes sur la Suisse. Les voyages « diplomatiques » et secrets de Grimm à Stockholm et en Russie contribuèrent à rendre la situation extérieure et intérieure de notre pays toujours plus difficile.

Rentré du congrès socialiste de Stockholm, où il avait pris l'engagement de provoquer en temps opportun, une grève générale en Suisse, Grimm ne perdit pas son temps, à Berne. Avant son départ pour la Russie il eut des entretiens mystérieux avec Lénine, Zinoviev, Martow et un certain M. de Tattenbach, agent occulte de la légation d'Allemagne. Les séances avaient lieu au 1er étage du restaurant Schoop (Amthausgasse). On y mange fort bien. Les conspirateurs causaient dans cet état de

*) Libr. Payot & Co., Lausanne (1926).